

PROJET EWOH DE LA KAS AU BÉNIN

Les GIE sous les feux de la rampe !



GROUPEMENTS D'INTÉRÊT ÉCONOMIQUE

Les femmes, flambeau du développement local

Page 10

**Portraits croisés de 4 femmes
d'impacts**

Page 05

**Ewoh 2 catalyse les initiatives et
donne espoir aux GIE**

Page 14

**La solution privilégiée pour passer
de la fourche à la fourchette**

Page 22

Date de publication Août 2021

Publié par

Konrad-Adenauer-Stiftung e. V.

Dialogue Politique en Afrique de l'Ouest (PDWA)

08 BP 4134 Abidjan 08 Abidjan/Côte d'Ivoire

Cocody Lycée Classique Rue Flamboyant

T: +225 22 48 18 00/08 - E: info.pdwa@kas.de

w: kas.de/westafrika -- FB: facebook.com/kas.pdwa

Infographie : Isidore Cossi AZA - azisfrica@gmail.com - +229 97 581 067

Table des matières

LEADERSHIP ET AUTONOMISATION DES FEMMES RURALES AU BÉNIN

Portraits croisés de 4 femmes d'impacts 5

GROUPEMENTS D'INTÉRÊT ÉCONOMIQUE

Les femmes, flambeau du développement local 10

BÉNIN/ACCÈS DES FEMMES AUX RESSOURCES DE PRODUCTION EN MILIEU RURAL

Ewoh 2 catalyse les initiatives et donne espoir aux GIE 14

ECONOMIE POLITIQUE DES GROUPEMENTS FÉMININS AU BÉNIN

La solution privilégiée pour passer de la fourche à la fourchette 22

L'ASSOCIATION HOUÉNOUSSOU DE BOHICON

Une expertise confirmée dans la fabrication de Lio et d'Afintin 28

Chez la «Maîtresse Kluikluinon» à Tangbo Do, la pénurie des huiles importées est une aubaine pour les huiles d'arachide 30

L'ASSOCIATION MAGNIFICAT DE HÊVIÉ

Un savoir-faire dans la fabrication de la farine bébé Sofomorin 33

Portraits croisés de 4 femmes d'impacts

Dans la quête de sécurité alimentaire et de croissance économique en Afrique et particulièrement au Bénin, les femmes actives en milieu rural sont incontournables.. Qu'elles soient agricultrices, ouvrières, transformatrices, commerçantes, entrepreneures ou autres, elles jouent, malgré les pesanteurs, obstacles et inégalités dont elles sont victimes au quotidien, des rôles clés. Selon leurs aptitudes et les potentialités de leurs milieux, elles s'investissent sans désespérer dans des activités économiques qui leur permettent d'assumer leurs obligations de mères et d'épouses.. Sans forcément le vouloir, il y en a qui parviennent de par leur sens du travail et de l'organisation à se hisser au-dessus de la mêlée au point d'être perçues comme des modèles. Rencontrées dans leur environnement, quatre femmes leaders du monde rural se laissent découvrir



Marie Guitchan, l'entrepreneur à succès



Rencontre dans son entreprise où le travail bat son plein, l'entrepreneure Marie Guitchan, originaire de la commune de Za-Kpota (localité du département du Zou), habillée en blouse rose, s'affaire à remplir les bidons de 5 et 25 litres, d'huile d'arachide pour répondre aux commandes du jour. Descendant d'une famille rurale dont l'activité principale est la transformation de l'arachide en huile et en galettes, Marie Guitchan a su assurer la relève avec brio. La cinquantaine révolue, elle compte de nombreuses années dans le militantisme et l'entrepreneuriat. En 2003, ne voulant plus continuer à affronter toute seule les difficultés socioprofessionnelles, elle eut l'idée d'unir ses forces à celles d'autres femmes en créant le groupement d'intérêt économique (GIE) « Edjlossè Adovi » en fon ou « la volonté divine » en français dans son village à Za-Kpota. Cette initiative qui réunit plus de 60 femmes aujourd'hui a permis et continue d'assurer une auto-prise en charge des membres grâce aux revenus générés par la production agricole, la transformation et la commercialisation de l'huile d'arachide et ses produits dérivés dont les galettes "kuiklui" et le beurre d'arachide. Motivée par ses réalisations et convaincue que l'entrepreneuriat n'est plus l'apanage des hommes, Marie Guitchan a poussé des ailes. C'est ainsi qu'elle a créé en 2014, sa

propre entreprise dénommée GV Marie et fils pour mieux valoriser ses produits et accroître ses sources de revenus. A la tête de cette entreprise, elle emploie plus d'une dizaine de travailleurs dont des hommes et réussit à étendre ses activités. Ayant perçu en elle des qualités remarquables de leadership, ses pairs lui confient les rênes de l'Association des femmes agricultrices de la commune de Za-Kpota le 30 octobre 2020., Une consécration pour Marie Guitchan qui est parvenue par son engagement à promouvoir le savoir-faire de la gent féminine., La preuve, la bonne qualité de ses produits qui respectent par ailleurs les normes de commercialisation lui ont ouvert les portes des marchés intérieurs et extérieurs. Ayant bénéficié de plusieurs formations dans la production, la gestion et la commercialisation des produits agricoles, l'entrepreneure et promotrice du développement local, désormais incontournable dans son domaine d'activité participe depuis 2003 à des foires commerciales. Cerise sur le gâteau, elle se distingue à son tour dans la formation de ses pairs sur les techniques de transformation, d'étiquetage et d'emballage de l'arachide afin de leur permettre d'accéder comme elle aux marchés locaux et internationaux.

Amoussou Ivonne, la passionnée du riz et des produits maraîchers



Petite de taille, Amoussou Ivonne possède néanmoins une grande expérience dans les pratiques et techniques agricoles. Cultivatrice du riz et de produits maraîchers, elle produit en moyenne 30 sacs de 50kg de riz par saison qu'elle vend sur le marché local. Une production insuffisante du point de vue de son ambition de nourrir toute la population de la région Agonlin (département du Zou) qui ne cesse de croître.

Ne pouvant pas y arriver toute seule, elle a intégré depuis trois (3) ans, le Groupement d'intérêt économique '« Sèdjrogandé » ou « l'heure de Dieu » de Bamè dans la commune de Zagnanado et y occupe le poste sensible de Trésorière générale. Cette marque de confiance traduit la grande considération que lui portent les femmes de ce groupement qui s'investissent dans la culture des produits maraîchers tels que le piment, la grande morelle, le vernonia, la tomate, l'oignon et le crinclin. D'une superficie de 1ha 5, ce champ collectif mis à leur disposition par un projet dans le but de les rendre autonomes et de valoriser leurs pratiques agricoles leur permet de se consacrer au travail de la terre. Très engagée dans la vie associative, celle qui se veut être davantage championne de la sécurité alimentaire contribue à l'épanouissement de

son ménage « Grâce à cette initiative, ma famille mange bien et les revenus issus de la vente des produits agricoles me permettent de soutenir les dépenses liées aux fonctionnements normal de mon ménage » confie-t-elle. En intégrant ce creuset d'émancipation, Amoussou Ivonne partage avec les autres membres sa grande expérience dans le maraîchage et la production de riz. Ces activités qui exigent beaucoup d'efforts et de savoir-faire permettent de procurer des aliments diversifiés, sains et de proximité à ses clients. C'est ainsi que son implication dans les activités de jardinage, de transformation et de commercialisation des légumes et fruits fait d'elle un modèle pour les femmes de sa communauté. Très active dans le fonctionnement et la vie de l'association, elle ne cesse de partager les techniques agricoles et les notions de gestion financière apprises et assimilées lors de diverses formations avec ses pairs et ne compte pas s'arrêter en si bon chemin. Ayant pour objectif de nourrir un plus grand nombre de personnes, Ivonne Amoussou compte sur sa capacité de mobilisation sociale pour agrandir le cercle du groupement, car, dira-t-elle "ensemble on est plus fort et il est plus facile pour un groupement de décrocher des financements qu'à un individu isolé".

Antoinette Winsoun, promotrice du balai écologique



Elle a fait de la fabrication et de la commercialisation du balai de paille de palmier son levier d'épanouissement économique et social. Native de Kinzoun dans la commune de Toffo, Antoinette Winsoun se démarque du lot par sa passion pour son travail. Secrétaire générale des GIE « Midounoukpo » en fon ou « faites des économies » en français et « Hagbè » qui signifie « les compagnes » respectivement spécialisés dans la fabrication de balais de paille de palmier à la main et dans le micro-jardinage et la culture de la papaye "solo", elle tire son plus grand profit de son commerce de balais. Ayant à cœur l'indépendance économique et sociale des femmes, elle a mis à la disposition du groupement "Hagbè" l'un de ses champs pour y cultiver la papaye. Plus qu'un simple geste de solidarité, Antoinette Winsoun entend autonomiser toutes les femmes de son village et des villages environnants qui cultivent de la nourriture en mettant l'accent sur l'épargne de groupe. Grâce à ses idées novatrices et stratégies économiques, elle a initié et développé, parallèlement aux activités champêtres, le projet de fabrication de balais de paille de palmier au sein du groupement

"Midounoukpo". A partir de là, son commerce de balais a pris un nouvel envol. Elle a donc mis en place un procédé qui lui permet d'acheter les balais fabriqués par les femmes du GIE et de les revendre à l'intérieur du pays et même au-delà des frontières béninoises. Une activité économiquement rentable qui permet aux femmes du GIE y compris l'initiatrice du projet elle-même d'améliorer leurs revenus et de contribuer efficacement aux charges des budgets familiaux en inscrivant notamment leurs enfants à l'école ou en apprentissage. Son prochain rêve est d'acquérir des terres au profit du GIE « Hagbè » afin de le rendre plus autonome grâce aux intérêts issus de l'épargne de groupe. Son leadership affiché dans ces deux groupements profite ainsi à toute la communauté de femmes de son terroir qui se retrouvent dans son domaine d'activités.

Blandine Agbizounnon, amoureuse de la terre



Native de Dédomè dans la commune de Kpomassè (département de l'Atlantique), Blandine Agbizounnon tient le Secrétariat général du GIE « kintô man yi alô » en fon ou en français « l'adversité n'est pas un obstacle à l'entrepreneuriat » un groupement spécialisé dans la transformation du manioc en gari et dans la production de la tomate, du manioc, et du maïs. L'amazone de la terre travaille jour et nuit pour rendre l'agriculture familiale productive et améliorer les revenus de celles et ceux qui en vivent. Pour avoir participé à plusieurs formations sur les techniques culturales, la sécurisation des terres, l'importance des GIE (...), Blandine Agbizounnon a surmonté tous les obstacles relatifs à l'accès limité aux ressources productives, les pratiques discriminatoires en matière d'éducation, de formation, d'information, de propriété foncière, de famille et d'héritage et encourage les femmes de sa communauté à s'unir autour d'un idéal pour bâtir un avenir meilleur. Mariée et mère de plusieurs enfants, elle apporte son expertise à plusieurs groupements féminins notamment le sien. Rassembleuse, très sociale, active et quand bien même rigoureuse, sa qualité d'écoute

lui permet de gagner la confiance de ses pairs. Militante très engagée de la sécurité alimentaire, Blandine Agbizounnon joue un rôle très important dans l'accès aux marchés en aidant son GIE à multiplier les débouchés commerciaux locaux pour écouler les différents produits agricoles. Aussi, apporte-t-elle une assistance dans l'accès au crédit par le biais des projets ayant à cœur l'autonomisation et l'épanouissement des femmes en milieu rural et veille également à la mobilisation des ressources à travers la collecte de fonds après chaque vente par les membres pour l'acquisition d'équipements et de nouvelles terres en vue d'accroître la productivité et faciliter l'économie d'échelle. En outre, Blandine Agbizounnon s'adapte rapidement aux conditions qui se présentent à elle et reste ouverte à toutes idées novatrices et même contradictoires. Des qualités qui font d'elle un leader.

Par Assiba Juliette MITONHOUN

Les femmes, flambeau du développement local

Les groupements d'intérêt économique (GIE) agricoles féminins se veulent être la panacée pour leurs membres assoiffés de développement en milieu rural. A la fois productrices, transformatrices et commerçantes, elles s'illustrent par leur savoir-faire au sein de ces creusets pour satisfaire les besoins en matière de sécurité alimentaire. Ce défi, elles le relèvent dans la plupart des cas, au prix de rudes sacrifices, faute d'accompagnement adéquat pour soutenir leurs efforts. Mais, en dépit de tout, ces femmes sont persuadées que ces pages difficiles pourront être tournées si l'engagement des partenaires au développement et des pouvoirs publics ne faiblit pas.



La méthode utilisée ici est archaïque

Après-midi laborieux au groupement Enagnon à Abomey, département du Zou. Ce jeudi 29 juillet, 16h26 mn, les mains s'activent sur le fromage de soja en cours de préparation. Près d'une dizaine de femmes sont à l'œuvre. Leur entrain est manifeste. L'ambiance qui règne sur les lieux est teintée de taquineries, de rires, mais surtout de rigueur de la part de Jeanne Ahouangansi, présidente du groupement. Le cœur à l'ouvrage, elle et ses collègues se servent de petits bols pour ramasser la mousse refoulée par le lait du soja au feu. Une fois, la matière première

retirée du feu, chacune d'elle se rabat sur le foyer pour prendre sa part dans la suite du processus de transformation. On laisse le produit fini se refroidir avant de procéder à son assaisonnement, puis au découpage en petits morceaux, destinés à la vente et à la consommation.

Ces femmes ne passent pas pour des inconnues dans cette cité historique. Leur réussite, elles le doivent aux différents partenaires qui assurent la formation des groupements dans la localité. « Les formations que j'ai suivies sur les méthodes de

conservation du maïs m'ont amené à me mettre en groupe avec d'autres femmes afin de faire valoir davantage mes compétences », laisse entendre Jeanne Ahouangansi, la cinquantaine.

Ce qui fait davantage la fierté de ces dames, c'est le fait d'avoir récemment mis en place "Mixalodo", une nouvelle association spécialisée dans la transformation du maïs, pour renforcer le groupement "Enagnon". La farine de maïs améliorée, produit phare de "Mixalodo" est recommandée pour tous, notamment les diabétiques, les personnes hypertendues et les obèses. Avec ce seul produit, le groupement espère battre les records pour s'imposer dans l'univers de la transformation du maïs au Bénin.

Solidité de groupe

A Hinvi Toodo, commune d'Allada, les femmes du groupement "Affossogbé" doivent leur ascension à la production de l'huile de palme. Leur force réside dans la solidité de leur groupe. Elles totalisent en moyenne chacune une quinzaine d'années dans le domaine de la transformation des noix de palme. Pour celles qui ont décidé de prendre leur destin en main, en créant il y a environ neuf mois la coopérative du même nom que le groupement, leur ardeur à la tâche est admirable.

« Parfois, nous transformions deux bâchées de noix de palme en une séance. Ça fait environ vingt bidons d'huile par bâchée », confie Honorine Hakpon, présidente. Jusque-là, elles font leur job à l'aide d'instruments rudimentaires et archaïques, avec l'espoir que la providence viendra à leur secours. « Notre souhait est de pouvoir transformer dix bâchées à la fois les années à venir », espère-t-elle.

Ici, une vingtaine de personnes s'emploient afin de faire de la transformation des noix de palme, une filière porteuse. Elles sont convaincues qu'elles iraient davantage loin, si elles disposaient de terres propres et sécurisées pour la culture de la matière première. C'est avec une grande fierté que ces transformatrices évoquent leur contribution au développement. « Nous ne dépendons plus de nos maris pour assurer certaines dépenses au sein de nos ménages. Nous nous épanouissons avec nos familles.. Grâce aux revenus générés par nos activités, nous contribuons pour une large part aux dépenses de nos foyers », confie Malènoussi Dokolé, membre.

Leur rêve est de disposer d'outils de travail modernes afin de booster leur productivité. « Nous sommes très motivées et douées pour le travail. Nous sommes convaincues qu'ensemble, nous ferons des exploits, surtout si nous bénéficions de

moyens matériels et financiers », martèle Blandine Gnanguènon, membre.

Pour l'instant, elles sont très limitées dans leur travail. A leurs dires, une seule presse de transformation dessert pratiquement tout l'arrondissement de Hinvi. Ce qui les oblige parfois à attendre leur tour avant de pouvoir en disposer. « Par moment, la machine nous lâche en cours de travaux. Cette situation nous crée beaucoup de désagréments », relève la présidente.

Outre cette activité, la coopérative excelle également dans la transformation du manioc en gari. Elle a pour vocation, entre autres, d'organiser la collecte des productions des membres en vue de leur écoulement et de leur faciliter la pratique de la mutualité et de la solidarité dans la perspective d'une meilleure prise en charge.

Véritables touches à tout, les femmes des groupements "Alodoté Missimahou", transformatrices du riz étuvé à Covè, celles de "Ayidoté" et de la coopérative "Agro pour tous", connaissent elles aussi des moments fastes du fait de leur polyvalence. Pour ces femmes, la terre est un trésor. « Difficile de parler de la culture et de la transformation du riz étuvé sans nous citer », se targue Léocadie Gansè, secrétaire du groupement "Alodoté Missimahou".

Si ces femmes se confortent dans leur statut actuel, elles doivent également leur évolution à la solidité de leur groupe. « Nous sollicitons parfois la main d'œuvre masculine pour exécuter certaines tâches difficiles. Nous recrutons assez de bras valides dans le cadre de nos activités, si bien que les intéressés nous relancent spontanément en temps de vaches maigres pour joindre les deux bouts. C'est notre manière de soulager les femmes et les jeunes au chômage et de contribuer au développement local », apprécie Bénédicte Aké, présidente de "Ayidoté".

L'organisation de ce groupement, fort de vingt-quatre membres fait mouche. « Nous avons mis en place un comité de vente. Les bénéfices issus de ces ventes sont répartis par le comité de gestion selon nos priorités », explique-t-elle.

Leur souci est de pouvoir produire en quantité suffisante, valoriser la production et exporter.

Leadership et fierté

Les avantages pour les femmes d'appartenir aux Groupements d'intérêts économiques sont indéniables. Grâce aux tissus associatifs, elles développent leur leadership à travers la mise en place de petites initiatives pour se soutenir mutuellement. "Alodoté Missimahou" de Covè

en est une parfaite illustration. « Le groupement nous éveille. Après mon Baccalauréat, j'ai décidé d'emprunter la voie de l'entrepreneuriat et je ne me suis pas trompée de chemin. C'est grâce à ce groupement que j'ai acquis le sens de la responsabilité, de la comptabilité et de la solidarité. C'est une école qui me forme sur les pièges à éviter en matière de commerce et les défis de la vie », se convainc Clotilde Vissinon, présidente de "Agro pour tous".

Alexandre Houédjoklounon, directeur général de l'Agence nationale de promotion des petites et moyennes entreprises (Anpme), est convaincu que l'appartenance d'une femme à un groupement est une chance pour le pays : « Une femme occupée est un emploi gagné. Les ressources dont elles disposent sont très utiles pour les familles. C'est très important que leurs activités génératrices de revenus soient développées à travers des groupements qui permettent de les occuper efficacement au sein des communautés ». Raison pour laquelle il leur décerne un satisfecit : « Les groupements créent de la richesse, donnent des matières premières à notre industrie naissante et ouvrent la porte à de nombreux emplois. Les apports des groupements sont susceptibles de multiplier le Pib par deux ou trois fois », apprécie-t-il.

A la fois dans la production, la transformation et la commercialisation, les GIE sont des acteurs indiscutables du développement. « S'ils ne produisent pas, comment peut-on nourrir la population ? Ils contribuent à la sécurité alimentaire. S'ils ne transforment pas, comment peut-on avoir les produits dans les formes appropriées pour la consommation ? S'ils ne transforment pas les produits exportés, comment peut-on avoir des devises pour le pays ? », s'interroge le directeur général de l'Anpme.

Toutefois, la connaissance du marché en vue de saisir les opportunités est un aspect sur lequel les GIE devraient davantage s'investir.

Le casse-tête de "Mixelodo" est de trouver les moyens de confectionner des emballages et étiquettes exportables (la plupart des membres étant analphabètes), de même que des outils de travail adéquats en vue de réaliser des produits de qualité en quantité suffisante. Coïncidence pour coïncidence, les femmes de Covè partagent la même préoccupation.

En attendant que cette soif soit étanchée, Alexandre Houédjoklounon suggère aux femmes de saisir les nouvelles opportunités du numérique pour développer leur business. « Elles doivent pouvoir valoriser les produits à mettre sur le marché en s'assurant de leur qualité sanitaire



La préparation de l'huile de palme suit un processus

optimale et en les rendant visibles sur la toile. Elles doivent pouvoir imposer leurs produits sur le marché quel que soit le prix de cession et trouver des points de vente pouvant les rendre plus visibles », insiste-t-il.

De grands défis, mais l'espoir est permis

Visibilité oui, mais beaucoup d'écarts restent encore à être comblés pour leur permettre de mieux s'imposer.

Les difficultés d'accès des femmes à la terre et leur fort taux d'analphabétisme demeurent des obstacles de taille. « Il faut pouvoir mettre dans les langues nationales et dans un langage accessible, les notions d'économie les plus compliquées aux femmes et trouver les moyens de réduire les pesanteurs sociologiques en associant par exemple les époux aux activités économiques de leurs épouses, en vue de les rassurer », préconise Alexandre Houédjoklounon.

Mieux, les besoins en renforcement de capacités,



les besoins d'accès aux crédits et au marché, le manque de proximité des institutions de micro finance, le manque de garantie suffisante pour bénéficier de prêts, la flexibilité des taux d'intérêt au niveau desdites institutions sont quelques gaps à combler pour soulager les femmes.

« Les systèmes financiers décentralisés exigent un minimum de conditions à remplir par les femmes. Ils sont rassurés lorsqu'elles produisent en quantité. Il importe qu'elles développent des outils de gestion, des cahiers de caisses pour rassurer davantage les institutions de financement », indique le DG de l'ANPME.

Pour sa part, Pascal Kounou, expert en microfinance, relève les difficultés d'accès et de sécurisation des terres agricoles par les GIE. Il insiste aussi sur l'état défectueux des pistes rurales, l'accès à l'énergie à un coût compétitif ainsi que le manque d'entrepôts certifiés de qualité où les groupements peuvent déposer leurs produits contre récépissé et obtenir des crédits. Autrement, les conséquences sont immédiates : « Dans

certains cas, la vente ne suit pas systématiquement la récolte. Certaines périodes de vente sont plus favorables que d'autres. C'est pourquoi, elles ont besoin de magasins de stockage de qualité pour leurs produits et obtenir des crédits contre récépissé ».

De grands défis en somme, mais l'espoir est encore permis. Pascal Kounou évoque les chances pour les groupements d'accéder aux financements et aux opportunités : « Les GIE féminins ont toutes les chances d'accéder aux financements et aux opportunités. Aujourd'hui, plusieurs mécanismes de facilitation de l'accès aux financements ciblent les femmes. L'aspect genre est au cœur des préoccupations de la plupart des mécanismes de financement public ou privé. Lorsque ces GIE féminins vont arriver à surpasser les facteurs limitants (fonction de reproduction, pesanteurs socioculturelles), ils peuvent se positionner là où il y a des avantages comparatifs visibles dans les différentes chaînes de valeur agricoles ».

L'expert en microfinance insiste sur les mesures de facilitation de l'accès aux financements à des conditions souples. « Le crédit de financement n'est utile qu'au moment opportun. Il faut des instruments de financement des produits agricoles pour faciliter la tâche aux GIE et envisager des produits de fournisseur d'intrants et des crédits d'entreprise de commercialisation ».

Les produits d'atténuation des risques lui paraissent primordiaux. « Qui parle de financement des chaînes de valeur agricoles, parle également des risques, à savoir les risques liés aux prix sur le marché, à la production, aux garanties. Lorsqu'elles ont une bonne compréhension de ces garanties, on peut trouver les mécanismes appropriés pour y faire face. On peut utiliser les assurances agricoles ou leur faire des contrats à terme », suggère Pascal Kounou.

Des réponses adéquates à ces défis permettront sans doute aux GIE féminins agricoles de signer de meilleures performances.

Par Maryse ASSOGBADJO

Ewoh 2 catalyse les initiatives et donne espoir aux GIE

Elles jouent un rôle majeur dans l'économie rurale. Dans les pays en développement, les femmes rurales représentent environ 43% de la main-d'œuvre agricole. Intervenant à tous les maillons de la chaîne, on les retrouve encore dans la transformation et la commercialisation des produits tirés de la terre. [1] Leur responsabilité en matière de sécurité alimentaire est aussi engagée en ce sens qu'elles veillent au bien-être des ménages qu'elles nourrissent et dont elles prennent soin. La FAO estime d'ailleurs que si les agricultrices dans les pays en développement bénéficiaient du même accès aux ressources agricoles que les hommes, la production des fermes tenues par des femmes pourrait augmenter de 20 à 30 pour cent, et réduirait le nombre de personnes souffrant de la faim dans le monde de 100 à 150 millions. Vu que 76% des personnes extrêmement pauvres vivent en milieu rural [2], le fait de veiller à ce que les femmes accèdent aux ressources de production les autonomise mais contribue surtout à réduire la faim et la pauvreté dans le monde [3]. Au Bénin, quelles sont les modalités à l'accès des femmes aux ressources de production rurales ? Quid des obstacles ?



C'est un enjeu crucial. En milieu rural, l'accès à la terre est capital au même titre que les autres ressources de production que sont l'eau, la technologie, les machines, les installations (bâtiments) et équipements, les ressources financières (crédits), la formation, la

participation aux organisations de producteurs. Intervenant sur la question, Germain Dossou, Coordonnateur de l'Association nationale des femmes agricultrices (Anaf) fait savoir que « la femme aujourd'hui n'a pas véritablement les ressources financières nécessaires pour faire face

à ses ambitions. L'accès au financement est un problème parce que les conditions imposées par les structures financières décentralisées telles que les garanties sont pesantes. Les femmes ne disposent pas des titres de propriété foncière. Or, c'est ce document qui sert de garantie et en cas de non remboursement, la parcelle peut être vendue pour le remboursement ». Selon le Code foncier et domanial, on peut accéder à la terre soit par transfert de propriété : achat/vente, donation échange, héritage (article 8), soit par exploitation de droits d'usage à savoir : affermage, amodiation ; bail à plantation, bail à construction, bail emphytéotique (article 61 et suivants). Une chose est d'avoir accès au foncier, mais le plus important est qu'il soit sécurisé. D'où la nécessité de la formalisation du transfert de propriété ou des contrats de droit d'usage conformément aux prescriptions du Code foncier et domanial.

Or, même si le Coordonnateur national de l'Anaf, organisation professionnelle regroupant plus de 3000 groupements féminins et près de 200.000 personnes individuelles, certifie néanmoins que des femmes en milieu rural disposent aujourd'hui de ces contrats, le constat fait sur le terrain est qu'il y a encore du chemin à faire. Dame Solange Mèwanou est présidente de la coopérative " Toffa " regroupant 23 femmes transformatrices de manioc en gari et amuse-bouche dérivé à Zounmè, commune de Tori-Bossito. Elles étaient en pleine activité de transformation dans leur atelier, dans la matinée du 27 juillet 2021. Selon leurs dires, la coopérative ne dispose pas d'un champ où les membres cultivent la matière première. Elles s'approvisionnent plutôt auprès des cultivateurs de la zone. Toutefois, la présidente confie que parallèlement, chacune d'elles à sa terre qu'elle exploite à des fins personnelles. Mais ces terres ne leur appartiennent pas. « C'est soit par location ou bien on exploite et on partage les produits de la récolte qu'on divise en trois et le propriétaire prend une part et le reste nous revient », a expliqué dame Solange Mèwanou, qui souligne qu'elles ne disposent pas d'un titre de propriété ou d'un contrat en bonne et due forme avec les propriétaires terriens. Il en est de même pour le terrain abritant l'atelier depuis une quinzaine d'années.

[1] FAO (2011), La situation mondiale de l'alimentation et de l'agriculture 2010-2011 : le rôle des femmes dans l'agriculture : Comblant le fossé entre les hommes et les femmes pour soutenir le développement. .

[2] Banque mondiale et FMI (2013), Rapport de suivi mondial 2013 : Dynamique entre zones rurales et urbaines et objectifs du Millénaire pour le développement.

[3] FAO, 2011.

« Mais comme aujourd'hui le foncier est une véritable problématique, nous comptons nous rapprocher de la collectivité puisque les héritiers pourraient tout remettre en cause. », a déclaré la présidente de la coopérative Toffa.

A quelques encablures de Tori, à Ouidah dame Jeanne Agbangbatin préside la coopérative " Ayidoté " spécialisée dans la transformation du manioc, du maïs, du sorgho en produits dérivés et vice-présidente de la section villageoise du foncier à Savi houéyiho. Elle vit maritalement avec son époux, ancien chef de l'arrondissement, dont le domicile abrite les installations de la coopérative. « La transformation des produits se fait au domicile du sieur Avakponto. C'est lui qui nous a donné une place et on a érigé l'atelier, mais on n'a pas encore acheté un terrain pour notre coopérative », relate-t-elle. Aucun document officiel n'est donc établi dans le cadre de cette concession. La coopérative vit également dans la dépendance de la matière première. Toujours dans le département de l'Atlantique, mais un peu plus loin, nous arrivons à Toffo précisément à Houédanou dans l'arrondissement de Colli. Mêmes réalités avec la coopérative saint "Frambo" qui produit le jus d'ananas. Pas d'exploitation agricole propre à la coopérative, c'est la petite boutique de vente de divers d'environ 20 m2, louée par la présidente Micheline Gandébagni que squatte la coopérative avec tous ses équipements. « Normalement, notre atelier doit être à part », confie-t-elle avouant que les conditions d'une bonne transformation ne sont pas encore réunies. Néanmoins, d'autres font avec les moyens de bord pour subsister. C'est le cas de dame Sophie Espérance Houmènou, quinquagénaire de son état qui n'est membre d'aucune coopérative ou d'un groupement féminin. Elle est à Gbanamè, dans le département du Zou, à une soixantaine de kilomètres du centre-ville de Bohicon. Elle s'investit dans l'élevage de lapins, de poulets goliath, de cailles, de moutons et dans le jardinage. Sa « ferme » n'est rien d'autre qu'une partie de la cour de la maison sans clôture dans laquelle elle réside avec les enfants et son mari, directeur d'école à la retraite, et qui détient d'ailleurs le titre de propriété. « Le jardin, je le fais un peu loin d'ici sur le terrain de Luc, un ami à mon enfant. La parcelle lui appartient.», ajoute dame Sophie Espérance Houmènou. Ses voisines de quartier Huguette Kossouoh et Françoise Gnanho épouse Boko, sont par contre, agricultrices et transformatrices, chacune de son côté, de manioc en ses dérivés (gari, tapioca). Chacune d'elles a également son champ qu'elle exploite à sa manière. « La terre que j'exploite n'est pas ma propriété. C'est pour mon grand-père, et il l'a attribué à ses enfants. Ces deniers m'ont dit de la labourer pour éviter que d'autres ne s'en

accaparent. Il y a au moins dix ans que je l'exploite mais sans titre officiel. Étant donné que c'est pour mon père et ses frères, les documents seraient avec eux. Si demain ils me réclament leur propriété, je vais la remettre et chercher ailleurs », souligne Huguette Kossouoh. Le champ de la seconde est situé à Kouzoungo. C'est la propriété d'un parent à son époux, notamment la petite sœur à sa belle-mère. Elle l'exploite depuis trois ans et y cultive environ 1 ha de manioc. « Un emprunt, mais sans contrat établi ». Pareil dans la commune de Djidja (Zou) avec Escane Aglinto. Agricultrice, elle cultive du soja, du maïs et de l'arachide sur environ 3,5 ha et donne en retour une partie de la récolte au propriétaire de la terre. « Sur 1ha, il reçoit 2 sacs de jute. Le propriétaire doit avoir les papiers de sa terre. Je n'en ai pas. S'il me dit qu'il veut reprendre sa terre, je n'ai pas d'autre choix que de m'en aller » affirme-t-elle, impuissante. La difficulté des femmes

à accéder à une terre et à une terre sécurisée, est une réalité nettement perceptible en milieu rural. Le faible pouvoir économique des femmes, les réalités socioculturelles sont entre autres les obstacles majeurs à lever pour inverser la tendance. Préoccupé par le sujet, le Coordonnateur de l'Association nationale des femmes agricultrices du Bénin ajoute : « Ce que je sais, nous en avons qui ont ces contrats. Mais, aujourd'hui dans notre pays, tous les villages ne disposent pas par exemple de la section villageoise de gestion foncière. Or, c'est l'instance au niveau village de l'Agence nationale du domaine et du foncier. Dans les textes, c'est cette instance au niveau villageois qui doit pouvoir approuver qu'il y a un tel contrat entre le propriétaire terrien et l'utilisateur ».

Des difficultés à tour de bras



D'une agricultrice à une autre ou d'une coopérative à une autre, et selon les régions, les difficultés se vivent différemment même si elles se recoupent. Qu'il s'agisse de l'ananas ou du manioc, il arrive que le cultivateur-fournisseur demande un préfinancement pour réserver ou garantir le produit. Mais la plupart des coopératives sillonnées

n'en trouvent pas. « Parfois, ils viennent nous demander 200.000 ou 100.000 pieds ou boutures parce qu'il y a des saisons où c'est difficile d'en avoir. Mais nous n'avons pas les moyens de disposer de ces quantités pendant que d'autres font des réserves. Donc, nous nous contentons des invendus », signale Micheline Gandébagni,

présidente de la coopérative saint Frambo, spécialisée dans le jus d'ananas à Toffo. Soit, certaines coopératives vident leur stock en cas de demande mais ne sont pas convenablement servies en retour. « Depuis près d'un an il y a pénurie de manioc, et comme c'est devenu cher, le cultivateur ne nous sert plus prioritairement. J'ai encore une petite quantité avec lui mais il ne veut pas me la donner. Il me tourne en rond. Au moment où je lui avais remis de l'argent, ce n'était pas aussi cher », raconte Jeanne Agbangbatin, présidente de la coopérative "Ayidoté". « Parfois la matière première n'est pas disponible en quantité sur place et nous en trouvons un peu loin. Dans ce cas, le transport devient pénible. On est obligé de payer les services d'un taxi moto. Mais quand c'est dans les parages, nous le transportons sur la tête. Nous choisissons aussi d'éplucher et de faire la transformation du manioc dans le champ ou à proximité si cela nécessite trop de contraintes », confie, de son côté Solange Mèwanou présidente de la coopérative "Toffa" à Tori. Et presque partout, le problème de manque ou de vétusté des installations et du matériel de travail se pose. « On n'a pas un magasin. Si on transforme les choses, on les stocke dans ma chambre. Le matériel est entassé dans la chambre de mon enfant qui ne réside plus ici. », se plaint dame. Avakponto. A Tori, le bâtiment de la coopérative "Toffa" n'est plus commode et est devenu exigü à tel point qu'il n'y a plus de place pour chaque compartiment du processus de transformation, Les foyers se dégradent et sont rafistolés de façon artisanale avec l'utilisation du bois de chauffage qui est un facteur handicapant pour l'activité. La présidente de la coopérative "Toffa" a expliqué que par manque parfois de bois, elles sont obligées de transformer le manioc en "agbeli" (farine malaxée), en lieu et place de la fabrication du gari. Et pour mieux écouler leur gari amélioré sur le marché, les femmes de la coopérative "Toffa" évoquent la question de l'emballage avec du sachet de qualité sur lequel une étiquette est posée au lieu des sacs de jute qui exposent le produit à l'air ambiant et ça se frelate. L'autre problème soulevé par dame Micheline Gandebagni de la coopérative saint Frambo est que lors du capsulage des bouteilles de jus, il y a beaucoup de bouteilles qui cèdent avec le contenu. Parfois une cinquantaine sur 1000, estime-t-elle. De façon singulière, dame Sophie Espérance Houmènou évoque dans un premier temps un problème d'eau qui a ralenti le jardinage. « A cause de la sécheresse, ça a chuté parce que le problème d'eau se pose beaucoup. Vous voyez les bidons qui sont là, on met ça sur la tête pour aller chercher de l'eau à des kilomètres », se lamente-t-elle. Elle aborde ensuite le volet élevage auquel elle s'adonne depuis bientôt vingt

ans et s'en sort plutôt bien. En dehors de l'eau qui constitue à ce niveau aussi un casse-tête, elle n'a pas un spécialiste qui suit la volaille et les bêtes. Elle se plaint également de ne pas être en mesure de satisfaire parfois toute la demande. Et pour cause ! La baisse de la production des œufs de caille pendant la fraîcheur. « Actuellement, les gens nous demandent assez de poussins, mais les animaux qui pondent les œufs ont des problèmes. (...) S'il y avait les moyens, on aurait pu préparer les provendes nous-mêmes parce que c'est plus bénéfique que d'aller acheter ça ailleurs », explique-t-elle avant d'ajouter : « Il y a la couveuse qui tombe en panne. La grande (elle en a une petite aussi), achetée à Cotonou à 200.000 FCFA marchait correctement au départ. Mais quelques temps après, quand on y met les œufs, 21 jours après, on ne fait que sortir deux ou trois poussins sur une soixantaine d'œufs. Ce qu'on a gaspillé en termes de ressources à cause de la maintenance de cette couveuse, c'est énorme. Maintenant, ça marche. Mais le retournement des œufs, c'est à la main que nous le faisons. La machine n'arrive plus à le faire automatiquement. On a amené ça à Cotonou, mais ils n'ont pas pu faire ça. Donc toutes les deux heures, il faut aller faire le retournement. Sinon, récemment cette année, on a jeté plus de 4000 œufs. Ce qui fait que quitter la maison pour vaquer à d'autres occupations, c'est un problème. On ne dort pas la nuit. Ça agit sur nous-mêmes ». Comme frein à sa production, l'agricultrice de Djidja centre, Escane Aglinto pointe également du doigt la saison qui ne lui a pas été favorable. Elle a dû raser son champ de maïs parce qu'il n'y a pas eu pluie et a dû faire du soja. « Si on peut nous aider à acquérir des parcelles sécurisées et échelonner le paiement, ça nous ferait énormément plaisir », plaide-t-elle ensuite. Dame Kossouoh enchaîne : « En temps de pluie, nous avons des difficultés à avoir du gari de qualité puisque le manioc regorge assez d'eau, et pour l'essorer dans les sacs de jute, ce n'est pas chose aisée. Il faut attendre décembre pour voir nos peines s'amoinrir et avoir du gari de qualité. L'autre difficulté, lorsque le produit est disponible en abondance sur le marché, nous sommes obligées de vendre moins cher, ce qui ne nous arrange pas. Des fois, il est stocké jusqu'à sa raréfaction pour le renchérissement du coût. Si nous pouvons trouver d'autres débouchés, ça nous soulagerait ».



Face aux besoins exprimés par ces femmes rencontrées, la question des moyens financiers a été posée. Mais le constat est que quand bien même il y a cette possibilité de recourir aux crédits avec la multitude d'institutions financières qui existent, avec autant de conditions d'octroi de crédit, les femmes sont réticentes et méfiantes. Certes, certaines d'entre elles y ont recouru pour des projets donnés, mais elles ne sont visiblement pas prêtes à refaire le même exercice. D'autres estiment que les préalables exigés relèvent d'un véritable parcours du combattant. « Les crédits, on a bien envie d'en prendre, mais avant de solliciter un prêt, il faut savoir ce qu'on veut en

faire pour ne pas tomber dans une insolvabilité », déclare Solange Mèwanou, présidente de la coopérative " Toffa ". Dame Micheline Gandébagani, elle, a clairement confié que sa coopérative ne compte pas prendre le risque d'un crédit tant que la question du cadre de travail décent ne sera pas réglée. « Avec la période difficile que nous connaissons, si on ne fait pas attention aux crédits, on risque de tomber en impayés. Ça a fait que je me suis abstenue le temps que la situation s'améliore », dixit Sophie Espérance Houmènou qui pourtant ambitionne d'étendre son activité d'élevage.

Une niche d'opportunités

Les opportunités au profit de l'autonomisation de la femme en milieu rural ne manquent pas. Le coordonnateur national de l'Association nationale des femmes agricultrices du Bénin, Germain Dossou est suffisamment prolixe sur la question. « En matière d'équipements pour réduire un peu la pénibilité du travail que font les femmes, il faut dire que nous avons des interventions sur le terrain. Parfois nous avons l'accompagnement, l'appui de nos partenaires techniques et financiers qui subventionnent par exemple ces équipements pour permettre à nos femmes d'y accéder et de travailler convenablement. L'autre chose, il y a l'accompagnement pour leur permettre d'accéder à un crédit pour acquérir ces équipements. Et

aussi, nous avons mis en place dans la plupart des villages d'intervention, ce que nous appelons l'Avec : l'association villageoise d'épargne et de crédit qui est un instrument d'autonomisation économique. Ça permet aux femmes d'accéder à un prêt sur la base de la collecte de l'épargne locale. Ils définissent des intérêts en leur sein mais ces intérêts sont rétrocédés par la suite à la fin du cycle. Or, dans les institutions de micro finance, ils prennent les intérêts qui ne sont plus recouverts au niveau des Systèmes financiers décentralisés. Mais ici au niveau de l'Avec, les intérêts ne sont pas perdus. Nous les formons, nous avons beaucoup d'interventions actuellement sur le terrain avec les projets du

Programme cadre des interventions du FIDA en milieu rural au Bénin (Procar), il y a par exemple le Projet d'Appui au développement agricole et à l'accès au marché (Padaam). Nous avons prévu des formations dans ce sens. On a déjà formé des formateurs et formatrices qui iront former à leur tour les femmes au niveau des groupements. Et ils vont mettre en place maintenant des "Avec". Donc c'est l'instrument financier pour accompagner un peu les activités génératrices de revenus qu'elles développent ». Il poursuit en évoquant les séances de renforcements de capacités : « Il y a aussi les formations sur l'Empowerment. Il s'agit du renforcement du pouvoir, du leadership, de la vie associative, comment prendre la parole en public, comment gérer les conflits... ce sont des thématiques sur lesquelles nous les accompagnons ». Sur le terrain, même si des femmes désirent être suffisamment renseignées pour se constituer en groupement ou en coopérative, certaines ont pu bénéficier de ces genres de projets ou opportunités. Ce que confirme la présidente de la Coopérative " Ayidoté" « Au début, on n'avait même pas de matériel. On a commencé par les crédits pour pouvoir acheter du matériel. Le premier matériel avec lequel on a commencé par travailler, on a fait un prêt à la Caisse locale de crédit agricole mutuel (Clcam) pour l'acquérir. C'est bien après qu'on a reçu un don de presse et râpeuse et après une ONG est venue en renfort. On a deux presses et râpeuses actuellement. La machine qui fait "aklui" (une variété de farine de maïs), c'est le Carder qui nous a aidé à l'avoir ». Dame Solange Mèwanou, présidente de la coopérative " Toffa " de Tori-Bossito se souvient aussi que

le Programme de développement de la culture des racines et tubercules (Pdr) leur a construit l'atelier de transformation et une structure " P-sol " les a aidé à trouver leur gros client d'Akassato (Abomey-Calavi) qui commandait beaucoup de sacs de gari qu'il exportait. Hélas, ce client ne fait plus partie du portefeuille de la coopérative. « Nous avons bénéficié d'un crédit de 550.000 FCFA et d'une subvention de 800.000 FCFA du Projet d'appui à la croissance économique rurale (Pacer) en 2010, mais avec notre apport personnel de 320000FCFA. Ce crédit en matériel nous a permis d'avoir un broyeur, une presse, un capsuleur et un tricycle. Le pasteurisateur nous a été offert par Dedras (Une ONG chrétienne de développement à vocation humanitaire) », rappelle la présidente de la coopérative saint Frambo. Pour dame Jeanne Agbangbatin, en plus des formations suivies sur la manière de tenir les cahiers de gestion, les rôles de chacune des membres de la coopérative, la manière de faire le marketing et les droits fonciers des femmes, entre autres, sa coopérative " Ayidoté" saisit l'opportunité de la fête identitaire de Tori à travers la foire Caritas. « On n'a plus été à ces expositions parce que la pandémie de la Covid 19 a bloqué beaucoup de choses. On a eu beaucoup de pertes. Quand cette pandémie a commencé, j'avais en chambre un stock important de sacs de gari et des produits pour la bouillie "aklui" que j'ai vendus à perte. Cela m'a découragé et j'ai baissé ma production », regrette-t-elle. A part les crédits au niveau de la Clcam ou de l'ONG Bethesda, entre autres, des femmes ont confié qu'elles profitent des tontines, à taux d'intérêt 10%, qu'elles investissent dans leurs activités génératrices de revenus.



Le Projet Ewoh 2 de la KAS, un catalyseur



« La réalisation des droits économiques et sociaux des femmes rurales, un accès égal aux biens et ressources, y compris des droits à l'héritage égaux aux hommes, sont des pas nécessaires pour rompre la dépendance des femmes à leurs maris et à leurs familles. Un environnement politique et légal attentif et sensible qui promeut l'autonomisation et l'indépendance des femmes est également essentiel », a souligné la Rapporteuse spéciale des Nations Unies sur les violences faites aux femmes, Rashida Manjoo dans le cadre de la Journée internationale de la femme, édition de mars 2012 célébrée au siège des Nations Unies à New York. Dans la même veine, l'ancien Secrétaire général de l'ONU Ban Ki-moon dans son message à l'occasion de l'édition 2012 la Journée internationale de la femme rurale célébrée chaque 15 octobre, fait observer que l'autonomisation des femmes rurales est cruciale si nous voulons mettre un terme à la faim et à la pauvreté. « En refusant d'accorder aux femmes des droits et des opportunités, nous privons leurs enfants et la société d'un avenir meilleur », insiste-t-il. En écho à ses déclarations et exhortations, au Bénin, et particulièrement en milieu rural, des efforts se font aussi bien par l'Etat que par des partenaires dont la Fondation Konrad Adenauer à travers le projet Ewoh 2 (Un seul monde sans fin) pour l'autonomisation des femmes. Xavier Zola, Expert Juriste Foncier en parle : « Il y a beaucoup d'initiatives au plan juridique, légal et institutionnel pour permettre aux femmes d'avoir accès au

foncier même si dans la pratique des efforts restent à faire. Le Code Foncier et Domanial a, de manière globale, établi l'obligation d'assurer un accès équitable des femmes et des hommes aux terres par l'Etat et les communes. Il a mis à la charge des pouvoirs publics la nécessité de veiller au respect de l'égalité de l'homme et de la femme dans l'accès au foncier en disposant que " tous les Béninois ont une égale vocation à accéder aux ressources naturelles en général et aux terres agricoles en particulier, sans discrimination de sexe". Cette orientation rentre dans le cadre défini par la Constitution qui précise que "l'homme et la femme sont égaux en droit " et admet le droit de propriété pour chacun et pour tous ». Selon ses propos, l'Etat a créé le cadre, et « il y a des activités d'information, de sensibilisation et de communication qui se multiplient sur l'ensemble du territoire national dans toutes localités et notamment en direction des femmes et des acteurs concernés. Cela permet de faire évoluer les habitudes et espérer changer les paradigmes pour l'accomplissement des formalités de sécurisation foncière ou dans le cadre des diverses transactions tout en assurant la protection des femmes ». L'Expert Juriste Foncier n'a pas occulté l'apport considérable de la Konrad-Adenauer-Stiftung depuis 2016 quant aux droits des femmes à accéder à la terre : « Bien entendu, l'action de la KAS est à saluer. Depuis plusieurs années, elle accompagne les acteurs nationaux et locaux, surtout au niveau des communes avec les élus locaux, les organes locaux de gestion foncière

(CoGeF, SVGF), les tribunaux de conciliation, la chefferie traditionnelle, les groupements de femmes et autres. Il y a déjà eu de nombreuses femmes des départements de l'Atlantique, du Zou, du Littoral et d'ailleurs qui ont pu avoir leurs actes de propriété à la suite des interventions de la KAS. La délivrance de l'Attestation de Détention Coutumière (ADC) a été opérationnalisée dans beaucoup de communes et beaucoup de femmes en profitent pour avoir accès à la terre et sécuriser leur propriété foncière ». Des interventions de la KAS, ce sont également des formations en Français et en langues locales au profit des femmes et groupements/coopératives de femmes pour le développement économique de leurs activités génératrices de revenus. La dernière en date est celle des 18 et 19 mai 2021, un atelier sur l'éducation financière à Bohicon. Cela a permis à plusieurs femmes entrepreneures agricoles (agricultrices et transformatrices des produits agricoles) et membres des Groupements d'intérêt économique (Gie) au Bénin de renforcer leurs

capacités sur les potentialités et défis liés au rôle économique de la femme et de son leadership, les méthodes d'accès à la sécurisation foncière des femmes des Gie, les méthodes d'accès des femmes aux sources de financement des activités économiques agricoles, les conditions et méthodes d'accès des femmes des Gie au marché local national et régional puis comment concilier la vie de foyer et la gestion d'une activité économique. Ce sont des initiatives fortement saluées par le coordonnateur de l'Association nationale des femmes agricultrices du Bénin Germain Dossou ainsi que des bénéficiaires rencontrées. « Ces formations pour moi sont d'une importance capitale parce qu'elles nous permettent de comprendre beaucoup de choses. En retour, j'ai sensibilisé mes collègues de la coopérative qui sont désormais renseignées sur les thématiques abordées notamment la sécurisation de la terre », a déclaré Jeanne Agbangbatin, présidente de la coopérative " Ayidoté ". La première responsable de la coopérative " Toffa ", Mèwanou Solange affirme avoir noté une prise de conscience collective dans le travail chez les membres de sa coopérative depuis qu'elle leur a fait la restitution des enseignements de l'atelier. Grâce à la formation reçue, elle confie que la coopérative est désormais engagée à mener les démarches nécessaires pour l'obtention d'un contrat ou d'un titre de propriété qui sécurise la parcelle abritant leur atelier de transformation à Tori. Aussi la coopérative pense-t-elle, après la formation, à comment mieux investir le marché local avec les produits, a souligné dame Solange Mèwanou. « Pour la plupart, les conseils reçus à la formation ont été mis en pratique. Par rapport à la gestion même de mon activité, l'élevage, il y a de changements. Je ne faisais pas la comptabilité de ce que je fais. Mais maintenant, il y a cette comptabilité », témoigne, pour sa part, dame Houmènou Sophie Espérance spécialisée dans l'élevage.

Somme toute, sur le chemin de l'autonomisation des femmes en vue de la réduction de la faim et de la pauvreté en milieu rural, des efforts considérables se font mais des obstacles non moins importants restent à être levés.

Par Jacques BOCO



La solution privilégiée pour passer de la fourche à la fourchette



Quelques femmes du Groupement Houénoussou de Bohicon s'activent autour de la préparation du Lio

Bouée de sauvetage des femmes dans les milieux ruraux, l'économie politique des groupements féminins accorde revenus et subsistance à celles qui s'y consacrent. Dotées d'une forte capacité d'adaptation, les femmes se retrouvent sur tout le circuit de la production agricole et de la chaîne de la valeur ajoutée à savoir : le défrichage, le labour, le semis, le sarclage, la récolte, la transformation, la commercialisation et la consommation. Elles passent ainsi aisément de la fourche à la fourchette, c'est-à-dire de la houe au fourneau puis à l'assiette.

Toutes les étapes de l'activité agricole et de la transformation agroalimentaire, elles sont en amont et en aval. «Les femmes aujourd'hui,

sont à plus de 95% dans la transformation agroalimentaire » confirme Alexandre Houédjoklounon, Directeur général de l'Agence nationale de la promotion des Petites et moyennes entreprises (ANPME).

Pour se faciliter la tâche dans cette quête de survie, elles évoluent le plus souvent en rangs serrés. Réunies en Groupement d'intérêt économique (GIE), en Groupement de promotion de femmes (GPF) ou en Coopérative de femmes, elles sont liées par le même destin : l'amélioration de leurs conditions de vie et de travail, l'augmentation de leur productivité afin de répondre non seulement aux normes de qualité mais aussi à la très forte demande du marché local, national et régional. Comment fonctionnent ces organisations

féminines ? Quels sont les éléments de performances qu'on peut relever ? Créent-elles de la richesse, de l'emploi et quelle est leur durabilité ?

De Bohicon à Za-Zoumè (Za-kpota) en passant par Tangbo-Djêvié (Zè) et à Hêvié (Abomey-Calavi), les organisations féminines ont le vent en poupe. Le plus souvent, elles prennent corps par une initiative privée mise en place par une figure influente qui réussit progressivement à faire adhérer d'autres personnes à sa cause. Et de fil en aiguille, la magie s'opère.

La structuration des groupements féminins...

Au Bénin les groupements féminins sont de plusieurs ordres. Ils naissent le plus souvent par des groupes de solidarité, des groupes de musique traditionnelle ou encore des groupes de tontines. Chemin faisant, elles font l'option des activités économiques. « On y retrouve des femmes leaders qui aident naturellement d'autres à se relever. Il y a aussi les réfractaires (celles qui subissent les lois de leurs époux ou de la tradition) et enfin les attentistes et solitaires qui du fait des expériences malheureuses subies sont d'abord méfiantes et finissent par se décider dès lors que les activités du groupe marchent et acquièrent une bonne renommée » indique Alexandre Houédjoklounon.

Selon l'Association nationale des femmes agricultrices du Bénin (ANaF-Bénin), les Groupements d'intérêts économiques (GIE) regroupent plusieurs groupements ayant des activités similaires qui coopèrent ensemble dans le but de s'entraider, de partager le matériel, les connaissances et autres ressources nécessaires au développement de leurs activités. Par contre, les Groupements de Promotion des Femmes (GPF) ont pour vocation de défendre les intérêts des femmes en vue de l'amélioration de leurs conditions de vie et de travail. Quant aux Coopératives de femmes, qui pour la plupart sont des associations ayant pour but de développer une activité économique, elles partagent également les mêmes objectifs que les GIE.

Ces trois tendances de groupements féminins se retrouvent, les unes dans les travaux agricoles et les spéculations maraichères et les autres, la grande majorité d'ailleurs, dans la transformation agroalimentaire et le commerce.

En milieu rural, les initiatives économiques sont portées majoritairement par les femmes. Raison pour laquelle les projets de développement se focalisent sur les groupements féminins pour y développer davantage des activités génératrices de revenus à travers des séances de renforcement de capacités.

La plupart des groupements féminins sont confrontés aux mêmes difficultés : faible accès aux ressources de production (terres, ressources financières...), pesanteurs socio-culturelles, faible niveau d'alphabétisation, faible participation des femmes aux instances de prises de décisions et non prise en compte des besoins spécifiques des femmes. Raison pour laquelle bon nombre d'entre elles préfèrent s'affilier à une structure faitière pour bénéficier de certaines facilités.

« Nous travaillons avec les groupements, les associations de femmes pour les amener à développer des compétences en vue de leur autonomisation et du renforcement du leadership féminin. Des appuis et des actions de plaidoyers à l'endroit des autorités pour une prise en compte effective de leurs besoins réels se font également » souligne Charles Adjokpalo, chargé des programmes à l'ANaF-Bénin.

De manière générale, les groupements participent au développement de leurs localités et impactent de manière significative l'économie du terroir. « A travers un groupement, on peut initier des formations qui inspirent aussi les hommes. A certains endroits, les femmes sont déjà à un niveau d'éducation financière et sociale aussi élevé que celui des hommes » constate Alexandre Houédjoklounon.

Et lorsque les femmes se mettent ensemble, elles peuvent se retrouver en politique puisqu'elles ont une certaine autonomie financière qui leur donne la prétention de participer au développement de leurs localités. « Et mieux, tout un groupe économique de femmes peut adhérer à une formation politique. Elles militent et peuvent devenir des conseillères communales ou conseillères locales. Ces femmes, on les retrouve sur tous les fora en train d'expliquer aux autres femmes comment s'y prendre, il s'agit des femmes leaders ».

Comment ça fonctionne ?

Si l'économie politique résume tout ce qui décrit l'activité économique des femmes, leur structuration, leur organisation, etc elle peut aussi être assimilée aux règles et procédures à suivre pour obtenir des crédits solidaires, etc. Par ailleurs, les groupements bénéficient des appuis d'encadrement externes venant des anciens Centre d'Action régionale pour le Développement agricole (CARDER), des Centres de promotion sociale (CPS), du ministère de la Microfinance ou des structures nationales (ANaF-Bénin) ou des organismes internationaux dont Konrad Adenauer Stiftung (KAS). Ils disposent de registres pour la tenue des présences, la tontine, les prêts consentis à

un membre, les sanctions. Cette organisation est soutenue par une femme leader (plus ou moins instruite) qui joue le rôle de chef d'entreprise ; à ses côtés, les autres membres qui sont ses ouvrières ou interviennent en fonction de l'investissement individuel.

Le foncier, objet de toutes les attentions

L'accès sécurisé des femmes au foncier constitue un enjeu de taille pour les groupements féminins qui en expriment le besoin. Au nombre des initiatives mises en œuvre, Charles Adjokpalo évoque la formation des femmes leaders sur les dispositions de la loi portant code foncier et domanial en République du Bénin, des causeries débats organisées à l'endroit des femmes, sages, notables, chefs religieux, chefs traditionnels pour sensibiliser ces derniers en vue d'une application effective des textes en faveur des femmes, des émissions radios pour sensibiliser toute la population, des séances de formation et d'informations à l'endroit des Sections Villageoises de Gestion Foncière (SVGF) sur les processus de sécurisation foncière. « Ces diverses initiatives ont permis de renforcer les femmes sur leurs droits d'accès sécurisé au foncier. Elles connaissent désormais leurs droits vis-à-vis du foncier et sont capables de revendiquer. Beaucoup de femmes membres des coopératives ont pu ainsi sécuriser le droit d'usage des terres qu'elles exploitent ».

En témoigne également les actions de sensibilisation et de vulgarisation des textes menées récemment par la Konrad Adenauer dans les départements de l'Atlantique et du Zou au profit des femmes des Groupement d'intérêt économiques.

Suivant l'expertise de la Konrad Adenauer en matière de suivi et de contrôle des activités de sensibilisation, l'ANaf a installé un comité de veille permanente dans les communes et arrondissements afin de faciliter la remontée des informations ou difficultés liées à l'accès des femmes au foncier dans les localités. Un forum WhatsApp a été aussi créé pour mieux faciliter les échanges. Des suivis périodiques sont également effectués sur le terrain pour s'informer de la réalité au niveau des membres à la base. Cependant, persistent encore quelques goulots d'étranglement : la persistance des us et coutumes, la méconnaissance des textes et lois par les autorités locales qui freinent l'évolution des activités.

Autre constat : l'acquisition de terre au nom des groupements féminins n'est souvent pas la préoccupation de celles qui sont dans la transformation des produits agricoles. La plupart des membres des groupements féminins achètent

des terres pour leur propre compte ; mais elles peinent à finaliser les formalités de sécurisation de leurs biens. En témoigne Jeanne Ahéhinnou Vighè, présidente départementale des femmes transformatrices de produits agricoles, « Le département du Zou compte 9 communes que je coiffe, de Bohicon à Ouinhi, en passant par Abomey, Covè, Zangnanando, Za-Kpota, Djidja, Agbangnizoun et Zogbodomey ».

« Ici, à Bohicon, nous n'avons pas de problème foncier. Puisque nous sommes dans la transformation agroalimentaire, on a toujours de l'espace pour stocker nos provisions et pour préparer. Ce site est ma maison et les membres se retrouvent ici. Individuellement, grâce à nos économies, nous achetons des parcelles et puisque nous sommes informées des nouvelles réformes foncières, on essaye de faire les papiers pour sécuriser nos terres. A la dernière formation de Konrad Adenauer, on nous appris que la détention d'un titre foncier est inattaquable pour la sécurisation des terres ».

Par contre, dans les communes de Covè, Zangnanado, Ouinhi, Zakpota et autres, les problèmes fonciers sont légions. Cependant, relève la présidente : « Il s'agit des problèmes individuels de succession et d'héritage qui n'ont rien à voir avec les groupements ».

Il demeure que les actions de sensibilisation doivent être amplifiées pour toucher toutes les parties prenantes pour une réelle application des textes et lois en faveur des femmes surtout en matière foncière.

Les confidences de Valérie Djaglossou, agricultrice à Za-Zounmè dans la commune de Zakpota en matière foncière

« ...Nous maximisons sur les cultures de contre-saison »

Secrétaire générale de l'Association des femmes agricultrices de la Commune de Zakpota (AFAC-Zakpota), Valérie Djaglossou, la trentaine révolue, nous accueille sur le site maraîcher du village Za-Zounmè dans la commune de Za-kpota. Situé à plus de trois (3) km du centre-ville, ce site d'une superficie d'un hectare sur lequel travaille l'association «Sonagnon » regroupe 14 personnes dont une dizaine de femmes et la présidente, Dame Valérie Djaglossou.



La plaque du site de Za-Zounmè

« Elue Secrétaire générale de l'AFAC il y a bientôt un an, j'ai eu l'opportunité de participer à plusieurs sessions de renforcement de capacités. On nous a entretenus sur nos droits d'accès à la terre, à la succession et à l'héritage ».

«Même si nos parents disposaient de la terre, nous ne savons pas que nous pouvons y accéder et les exploiter. Pendant longtemps, on nous a fait croire que seuls les enfants garçons y ont un droit

d'accès. Mais aujourd'hui, les choses ont changé et les enfants filles ont aussi les mêmes droits d'accès à l'exploitation de la terre. Je m'en réjouis car à la longue, je vais hériter des terres de mon père. La formation de la Fondation Konrad Adenauer est venue réveiller les femmes de la commune ».

Conformément aux nouveaux textes en matière foncière, le site de Za-Zounmè est mis en bail. « Nous avons une attestation de bail pour une

durée d'exploitation de 10 ans sur ce site. Le propriétaire travaille avec nous. Grâce à cette attestation, nous avons pu bénéficier de crédits pour assurer l'approvisionnement de nos intrants agricoles (les différentes semences, l'engrais qui est un déchet du coton que nous achetons pour enrichir le sol, etc) ».

Femme agricultrice, Dame Valérie totalise déjà une dizaine d'années de pratique. Elle s'est installée sur ce site avec son époux depuis 2016. «Je maîtrise les différentes techniques culturales de l'agriculture et du maraîchage » confie-t-elle.

Elle produit plusieurs variétés de légumes : des aubergines, des concombres, de la laitue, du vernonia, du basilique, de l'oximum et beaucoup d'autres légumes. «Nous faisons également différentes variétés de gombo, des petits légumes appelés crinchrins, du maïs, du manioc et quelques fruits de saisons, bananes, papayes et des pépinières qui sont vendues ».

Parlant des avantages tirés des formations reçues de la Konrad Adenauer, Dame Valérie confie : «Aux différentes formations, on nous appris à identifier d'abord nos marchés d'écoulement avant d'entreprendre une activité. Ma clientèle ne se limite pas à Za-kpota. J'ai de la

clientèle à Covè, à Bohicon, à Abomey, à Dassa et même à Cotonou. Mes clients m'appellent pour les commandes. Avec l'aide de quelques motocyclistes (zémidjans), le transport des légumes est assuré vers la clientèle pour une livraison en bonne et due forme. Je ne me déplace pas avant de faire écouler ma production».

En effet, la téléphonie et l'application mobile money ont énormément contribué à la distribution des produits agricoles. «Aujourd'hui, avec le téléphone mobile nous avons moins de difficultés pour faire écouler nos produits sur le marché. Le client qui se trouve dans le besoin, envoie l'argent par mobile money, ce qui confirme la commande ».

A en croire dame Valérie, on a toujours le retour sur investissement dans le domaine de l'agriculture et du maraîchage. L'association Sonagnon, maximise souvent sa production en période de saison sèche où la demande de légumes est très forte, à travers les cultures de contre-saison. «Lorsqu'on fait un investissement de 100.000F, on peut avec la production de contre-saison réaliser un bénéfice de 200.000F. Il suffit d'avoir de l'eau à portée, d'arroser les plantes régulièrement et les fruits tiennent la promesse des fleurs. Nous disposons en permanence de légumes pour satisfaire la demande ; parce que notre site se



Mme Valérie Djaglossou au milieu de son champ



Mme Valérie Djaglossou en pleine séance de repiquage du vernonia

trouve à proximité d'une rivière. Avec des raccords et un groupe électrogène, nous drainons l'eau sur le site pour arroser nos plantes ».

Ailleurs, en saison sèche, raconte-t-elle, certains maraîchers, n'arrivent pas à travailler, ils doivent attendre la saison pluvieuse où l'offre excède la demande sur le marché. « La vente d'une planche de 7mètres sur 1m20 varie de 2500 à 3500F et au fur et à mesure qu'on coupe les légumes, ça repousse vite et nous avons la possibilité de revendre sur la même planche 4 à 5 fois. Mais en saison pluvieuse, nos rendements sont réduits, parce que le marché de légumes est saturé et la planche de légume est vendue de 1000 à 1500F. Ce n'est pas très rentable. Mais on le fait juste pour maintenir la clientèle ».

En termes de difficultés, l'eau de rivière qui est utilisée sur ce site n'est pas appropriée pour

toutes sortes de cultures, notamment celles de la tomate et du piment. « A chaque expérience, nos tomates et piments présentent des hématomes sur les feuilles, ce qui annihile nos efforts. Nous envisageons de faire un forage dès que nous aurons les moyens. Avec le forage, nous allons installer des canaux d'irrigation et pouvoir diversifier davantage nos productions ».

Enfin, Valérie Djaglossou envisage aussi de disposer un jour de son propre site : « acheter un hectare en mon nom propre pour exploitation ; puisque dix ans, ce n'est plus très loin, le propriétaire de ce site peut décider de ne plus nous renouveler le bail » reconnaît-elle, très méfiante. (A.A.)

Aline Agathe ASSANKPON HOUNGBEDJI

Une expertise confirmée dans la fabrication de Lio et d'Afintin

Nous sommes à Bohicon, au domicile de Jeanne Ahéhéhinou épouse Vigbè, présidente de l'Association Houénoussou et présidente départementale des femmes transformatrices de produits agricoles, à environ 500 mètres de la voie inter-Etat, du carrefour hôtel Dako 1er



Mme Jeanne Ahéhéhinou épouse Vigbè, présidente de l'Association Houénoussou et Mme Wouinyanon Alice épouse Sodonon s'activent dans la préparation de Akpan qui sert à faire le Lio.

1 Oh, Concession de dame Vigbè : Deux femmes se relaient autour de la grande marmite posée sur le feu qui contient une grosse quantité de pâte de maïs de couleur blanchâtre appelée «Akpan ». Toutes vêtues d'un blouson orange griffé d'un balai et du numéro de chaque membre, la majorité des femmes présentes s'affaire à nettoyer les feuilles qui vont servir d'emballage pour la préparation du « lio».

Le « lio » et la moutarde locale appelée « Afintin » sont les spécialités culinaires de l'association Houénoussou (ndlr : qui veut dire, il est temps).

Créée en 2009, elle compte 22 membres à ce jour. «Au départ, le groupe de quelques membres que nous constituions avait commencé par la préparation de la moutarde locale (fabriquée à partir des graines du Néré). Au fur et à mesure que le nombre augmentait, nous avons scindé le groupe en deux : une partie s'occupe désormais de la préparation du « Lio » et la seconde de la moutarde » confie la présidente.

Le « lio » est une variété d'Akassa très prisée des consommateurs, fabriqué à base de maïs, approvisionné sur le marché local. Pour le préparer,



L'étape d'emballage du lio se déroule dans un travail à la chaîne.

il faut vanner, trier, laver et tremper le maïs dans de l'eau chaude. Le lendemain, le maïs trempé est retiré de l'eau et moulu. Mélangé à l'eau, cette solution épaisse est filtrée ; ce qui permet de séparer l'amidon du son du maïs. L'amidon reste au repos durant une journée et porté au feu pour la préparation du « Akpan ». A demi-cuisson, cette pâte est déversée dans une grande bassine pour être emballée en boule et attachée avec des feuilles de palme pour le maintien de la boule.

La dernière étape de cuisson du « lio » consiste à remettre les boules sur le feu pour une cuisson à vapeur durant quelques heures. Juste après la cuisson, le « lio » ainsi cuit est prêt pour la vente et la consommation. Un processus plus ou moins long pour ce qui concerne la préparation de la moutarde avec les graines du Néré, décortiquées, triées, lavées et mises sous fermentation durant quelques jours. Après, elles sont mouluées et assaisonnées pour être vendues.

Les femmes de Houénoussou se retrouvent toutes les quinze jours. Avec une grande bassine de « lio », elles font une recette de 25.000F ; alors qu'à chaque rencontre, elles préparent 3 à 5 bassines. Le marché d'écoulement de leurs produits existe

déjà : c'est au bord de la voie inter-états de Bohicon (en face de l'Hôtel Dako1er) où la demande des voyageurs est permanente. En dehors des activités du groupe, chacune d'elles prépare et vend à titre personnel soit du « lio » soit de la moutarde. Les femmes de Houénoussou sont facilement reconnaissables à travers leurs blousons de couleur orange et numérotés pour la qualité et la traçabilité de leurs produits.

«Après la vente, le point est fait, on défalque l'argent pour les matières premières (maïs, Néré, fagot de bois, les feuilles et autres intrants) et les bénéfices sont rangés dans la caisse du groupe. A la fin de chaque année, la caisse est vidée pour des festivités. Nous achetons des pagnes et tout ce qu'il faut pour les fêtes » déclare Jeanne Ahéhinnou épouse Vigbè.

Malgré la rentabilité de l'activité, ces femmes espèrent bénéficier des appuis en équipement auprès des autorités communales comme par le passé.

Aline Agathe ASSANKPON HOUNGBEDJI

Chez la «Maîtresse Kluikluinon» à Tangbo Do, la pénurie des huiles importées est une aubaine pour les huiles d'arachide

«Maîtresse Kluikluinon» un surnom très répandu dans la commune de Zè, que Claire Pascale Bognonkpè porte fièrement à Tangbo Do, du fait qu'elle a été une enseignante. D'origine de Zangnanado (département du Zou), cette sexagénaire a passé une bonne partie de sa vie à Tangbo-Djêvié dans la commune de Zè (département de l'Atlantique).



L'unité de fabrication des galettes kluiklui (maman Marthe Agbakou au fourneau, la maîtresse Kluikluinon et sa nièce dans l'exercice de modelage)

Avoir plusieurs cordes à son arc, c'est l'assurance d'une certaine autonomie financière. Ce que Dame Bognonkpè a compris très tôt en initiant l'activité de transformation d'arachides en galettes Kluiklui

depuis 1990 alors qu'elle était encore en fonction. «Cela fait déjà 31 ans ; c'était la période de soudure de la révolution de 1988 à 1990 » se rappela-t-elle.

«Au commencement, je travaillais toute seule avec mes domestiques et lorsque l'activité a commencé



Mme Claire Pascale Bognonkpè, maîtresse Kluikluinon de Tangbo-Do

par prendre de l'ampleur, mon groupe de prières sur la paroisse a été intéressé. Avec l'aide de notre prêtre, nous avons créé un groupement de femmes catholiques appelé «Jésulômè » (ndlr : qui veut dire, dans les mains de Dieu), dont je suis la présidente ».

Le capital de l'activité augmenté, Jésuslômè a bénéficié de quelques équipements (machines, bassines, poêles, seaux, etc) pour accroître sa productivité et diversifier ses activités avec la fabrication du gari (farine du manico) et de la

moutarde locale en plus de la fabrication des galettes Kluiklui. L'association Jésuslômè était partie pour devenir un exemple d'entreprenariat féminin réussi.

En appui, un mécène de la localité a fait un don de parcelle au groupe «Mais à son décès, nous étions obligées de racheter la parcelle à ses héritiers en vue de la sécuriser au nom du groupe pour mettre fin à tout problème de conflit foncier » a déclaré la présidente.

Outre l'approvisionnement des matières premières

qui se fait aujourd'hui par téléphone, le groupe a initié des tontines, aide les membres en difficulté (pour des raisons de santé, de mariage, de décès et autres) et organise des réjouissances des fêtes de fin d'année avec l'acquisition de pagnes wax hollandais, etc.

Mais au fil des ans, l'association Jésuslômè a commencé par faire sa crise de maturité, gangrenée par des guerres de leadership. Aujourd'hui, le groupe n'est réduit qu'à trois personnes. Selon la présidente, les femmes de la localité n'aiment pas ce travail qu'elles trouvent très fastidieux. Elles préfèrent s'adonner aux travaux d'agriculture, de cueillettes, de moissons et de transports d'ananas des champs et aux petits commerces (achats et ventes de produits manufacturés). «Quand l'une des deux femmes membres restantes est partie en janvier dernier, j'ai compris que c'est le même scénario : le travail est très difficile pour les femmes de la localité» argumente-t-elle.

Une argumentation battue en brèche par Alexandre Houédjoklounon, directeur général de l'Agence nationale de promotion des petites et moyennes entreprises (ANPME) qui, en un tour de bras, a fait le diagnostic de la désertion du groupe. «Penser que les femmes de Zè n'aiment pas son activité, il faut se dire que ce n'est pas culturel, la transformation des arachides en galettes. Cette activité est en fait culturelle pour elle puisqu'elle est de Zangnanado. Tandis que les femmes de Zè, ont la réputation de transformer le maïs en akassa, le manioc en gari, les noix de palme en huile rouge, en huile de palmiste, en savon, transformation de l'ananas en jus de fruit, etc. Elles ont des produits agricoles dans lesquels, elles excellent».

Aussi, il ne faut pas perdre de vue que les femmes font des calculs de rentabilité et des coûts d'opportunités. Si déjà, la production leur revient chère, par exemple l'huile d'arachide qui est toujours plus chère que les huiles importées sur le marché ; les galettes produites dans cette localité seront toujours concurrencées par celles du Zou qui inondent également le marché local, elles ne vont pas s'investir dans cette activité,

Les femmes font souvent bien des calculs économiques : travailler 6 jours sur 7 ; comment les bénéfices sont-ils répartis ou partagés ? Lorsque les femmes ne trouvent pas d'intérêts pour une activité, elles sont parties parce que la redistribution des ressources pose problème. «Lorsque les femmes ne gagnent pas équitablement de l'argent dans une activité, elles désertent les lieux. Souvent, il y a des responsables du groupe qui briment les autres » indique aussi l'expert de l'entreprenariat.

Malgré ces désertions en cascade, Maîtresse Kluiklinon continue vaillamment que vaillamment son activité avec sa nièce Emilienne Hagbê, 44 ans et Maman Marthe Agbakou (la seule rescapée du groupe qui est au fourneau, chargée de frire les galettes pendant que les deux autres s'occupent du modelage de la pâte d'arachides). «Je ne peux poursuivre une activité si elle n'était pas rentable. Veuve depuis des années, c'est grâce à cette activité que j'ai pu aider mes garçons à poursuivre leurs études supérieures» répond fièrement dame Bognonkpè.

Aujourd'hui, les difficultés de l'association Jésuslômè, s'articulent autour de quatre éléments fondamentaux : la main-d'œuvre qui se réduit progressivement comme une peau de chagrin ; la provision d'arachides en période de récolte n'assurant pas une bonne qualité de galettes ; la provision de fagots de bois et d'éventuels crédits à taux réduits.

Le marché d'écoulement existe chez Dame Bognonkpè, la demande d'huile d'arachide est très forte en cette période de pénurie des huiles importées sur le marché béninois. Pour preuve, des bidons d'huiles jonchent sa maison, en attente d'être remplis. «Avec la hausse des prix des huiles importées, nous faisons de très bonnes affaires avec la vente de l'huile d'arachide dont le litre est actuellement à 1200F contre 700F».

«Nous n'arrivons plus à satisfaire toute la demande : parce que notre produit est spécial, sans mélange de farine de maïs. Nous fabriquons deux types de galettes : galettes salées et galettes assaisonnées du piment et de gingembre très appréciées par les consommateurs locaux ; ensuite, il y a la qualité d'arachide que nous utilisons et la propreté qui entoure la fabrication du produit » précise-t-elle.

Aline Agathe ASSANKPON HOUNGBEDJI

L'ASSOCIATION MAGNIFICAT DE HÊVIÉ

Un savoir-faire dans la fabrication de la farine bébé Sofomorin

A Hêvié, à Allassakomey, l'association Magnificat dirigée par Sylvienne Dossou épouse Agbobatèkpo est spécialisée dans la fabrication de la farine Sofomorin. Une farine destinée à nourrir les bébés (les nourrissons et les personnes du troisième âge).



Mme Sylvienne Dossou épouse Agbobatèkpo et Mme Aho Brigitte épouse Mama assistées par un jeune homme sur l'ensachement de la farine Sofomorin.

L'appellation de la farine bébé, Sofomorin est dérivée des composantes de la farine Il s'agit notamment du Soja, du malt du Fonio, des feuilles du moringa et du riz du basfonds et quelques arômes de noix de muscade et des clous de girofle.

Après l'approvisionnement de tous les ingrédients qui entrent dans cette composition, le soja est

vanné (pour faire sortir les déchets légers), trié (pour faire sortir les déchets solides), lavé et séché. Le Fonio, commandé à Natitingou (au nord du pays) est lavé (pour séparer les grains de sable) et mis en fermentation et séché pour obtenir le malt du fonio. Même procédé de nettoyage pour le riz du basfonds (ayant une qualité nutritive spéciale) et les feuilles du moringa. Au fur et à mesure, chaque



La mise en sachet de la farine Sofomorin

céréale est torréfiée et refroidie. A la dernière étape, tout le mélange avec les arômes passe au moulin pour l'obtention de la farine.

Distribuée dans certaines garderies à Cotonou et à Abomey Calavi, la farine Sofomorin est jusqu'à fabriquée sur commande et vendue à 1200 Fcfa le kg. Ne disposant pas encore d'une grande unité de production, la présidente de l'association, dame Agbobatèkpo, participe souvent aux activités de foires agricoles dans les départements de l'Atlantique et de l'Ouémé où elle expose sa production pour se faire connaître.

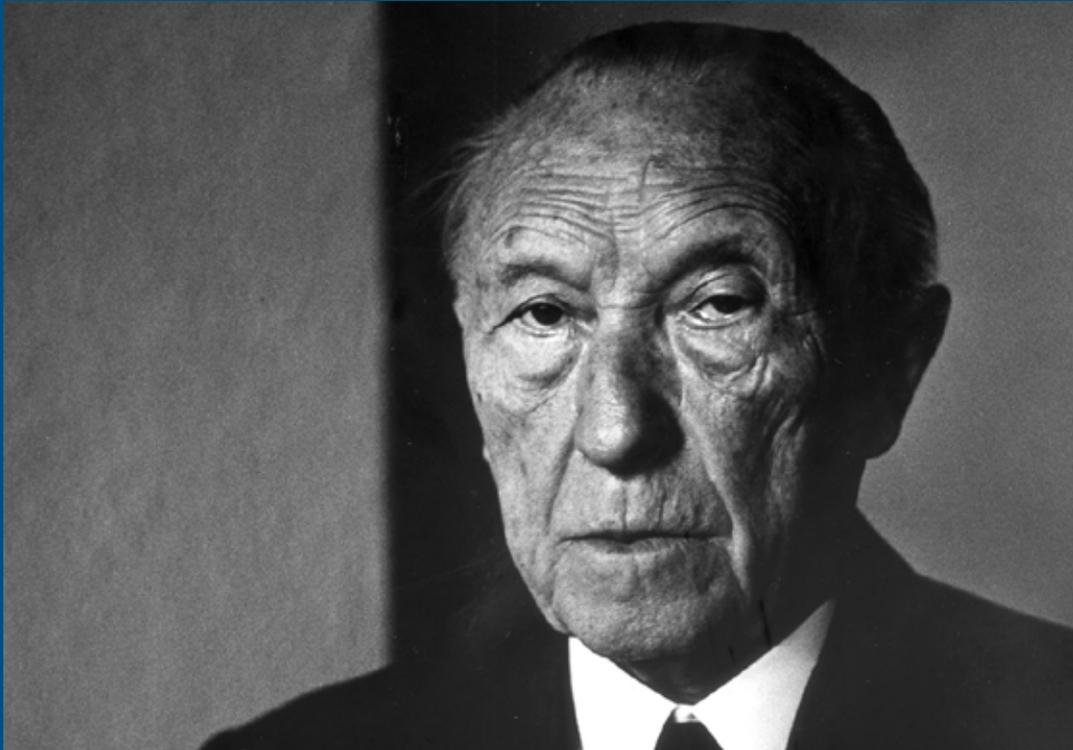
Bénéficiaire de l'appui financier de certains partenaires ou des structures de crédits, c'est la préoccupation actuelle de la présidente qui ambitionne d'équiper l'association de certaines machines et outils de production afin de passer à l'étape d'une grande production de la farine Sofomorin qui selon elle peut être distribuée sur le marché national et régional. L'association à ce

jour compte sept (07) membres et a reçu la visite d'une équipe de la Direction de l'Alimentation et de la Nutrition appliquée (DANA), il y a un an. Cependant, la farine Sofomorin n'a pas encore reçu la certification des normes souvent délivrée par cette structure.

Aline Agathe ASSANKPON HOUNGBEDJI

Konrad Adenauer

05 janvier 1876 - 19 avril 1967



Konrad Adenauer est le premier chancelier de la République fédérale d'Allemagne nouvellement fondée. Les orientations politiques fondamentales de son gouvernement (1949-1963) déterminent aujourd'hui encore la structure interne et l'orientation de la République fédérale d'Allemagne en termes de politique étrangère.

L'entrée de la République fédérale dans le cercle des démocraties occidentales, le processus d'unification européenne et la réconciliation franco-allemande sont étroitement liés au nom de Konrad Adenauer.

Immédiatement après son accession à la chancellerie, il déclare l'intention du peuple allemand de « réparer l'injustice infligée aux Juifs autant que faire se peut au vu des millions de vies humaines supprimées de manière irrémédiable ». Le règne de Konrad Adenauer est marqué par la reconstruction de l'Allemagne de l'Ouest, la maîtrise des lourdes conséquences engendrées par la Seconde Guerre mondiale, l'orientation du pays vers l'économie sociale de marché et des décisions sociopolitiques de grande portée. La CDU, née d'une vague spontanée de création de partis politiques en 1945, est devenue, en tant que « parti du chancelier » avec Adenauer le parti politique qui a connu le plus grand succès de l'histoire allemande du XX^e siècle.



www.kas.de/westafrika
08 BP 4134 Abidjan 08 Abidjan/
Côte d'Ivoire
Cocody Lycée Classique, Rue
Flamboyants
T: +225 22 48 18 00
E: info.pdwa@kas.de
[facebook/kas.pdwa](https://facebook.com/kas.pdwa)